Jean-Charles Colas-Roy, président de Coénove

Les gaz verts, un atout majeur au service de la décarbonation



Jean-Charles Colas-Roy, président de l'association Coénove.



Après un mandat de député de l'Isère entre 2017 et 2022, j'ai aujourd'hui l'honneur de présider l'association Coénove qui agit au plan national pour accélérer la transition énergétique du secteur du bâtiment. Constituée en octobre 2014, Coénove rassemble les acteurs majeurs de l'efficacité énergétique dans le résidentiel et le tertiaire – énergéticiens, industriels et professionnels – tous convaincus de la pertinence d'une approche fondée sur la complémentarité des énergies et la place que l'énergie gaz, de plus en plus renouvelable, doit jouer dans la stratégie énergétique de la France.

Pour atteindre la neutralité carbone de la France, il nous faut poursuivre nos efforts de sobriété, accélérer la rénovation des bâtiments et sortir progressivement de notre dépendance aux énergies fossiles. Chez Coénove, nous pensons que la réussite de la transition énergétique repose par ailleurs sur trois grands fondamentaux : complémentarité des énergies, verdissement du gaz et innovations.

Nous devons tout d'abord veiller à conserver une diversité de vecteurs énergétiques et à préserver le gaz qui permet de résoudre, grâce à son potentiel de stockage intersaisonnier, la problématique de la « pointe hivernale » fortement marquée dans le secteur du bâtiment. Dans un contexte d'électrification massive des usages, soyons vigilants à ne pas mettre en péril la sécurité d'approvisionnement et l'indépendance énergétique de notre pays.

Ensuite, il nous faut encore accélérer la trajectoire de développement des gaz verts. L'objectif

de disposer de 20 % de gaz renouvelables en 2030 est atteignable et constituera un point de passage vers l'ambition ultime d'autonomie énergétique du pays, avec 100 % de notre consommation couverte par des gaz verts et bas carbone en 2050. La France en a le potentiel, grâce aux différentes technologies de production et aux gisements de biométhane et de méthane de synthèse.

Enfin, soutenons les innovations de la filière pour apporter aux bâtiments des solutions qui assurent une diminution très rapide des consommations et des émissions de gaz à effet de serre. Les chaudières à très haute performance énergétique (THPE) et l'hybridation des systèmes (solaire/gaz, PAC hybride...) sont de bons exemples qui permettent de générer des économies rapides et substantielles.

Coénove apporte sa pierre à l'édifice pour montrer que le vecteur gaz n'est pas un problème et qu'il constitue au contraire une solution pour la décarbonation, pour la résilience et pour la flexibilité de nos systèmes énergétiques. L'électrification de certains usages ne peut se faire sans la complémentarité du vecteur gaz, stockable et en plein verdissement, alors soyons pragmatiques, rationnels et responsables!

Les gaz verts constituent donc un atout majeur pour la décarbonation du secteur du bâtiment. Leur utilisation locale et directe par les consommateurs finaux favorisera une transition énergétique plus sûre, plus juste et moins coûteuse qu'une électrification à outrance des usages du gaz, en particulier pour la production de chaleur.

58 EAU & CONFORT JUIN 2023

EC14-ParoleA.indd 58 26/05/2023 14:56